



Procès-verbal

Commission des arbitres

Réunion du :	Jeudi 22 mars à 19h00
A :	District - Etablissement de Besançon.
Présidence :	M. Jean-Marie ROBELIN
Présents :	MM. Claude RAVIER, Fabrice SIMARD, André CHAPUIS, Raphael GERALDES, Christophe LANOIX, Quentin GUILLAUME (partiellement), André PERROT, Michel MANGEL
Excusés :	MM. Florence GUILLEMIN, Ludovic CITRAS, Flavien PLANSON JAUFFREY, Sebastien FAVRE, Julien SAUCIER, Chakib NEGHLIZ, Pascal BREITENSTEIN, Guillaume CURTOL, Yannick DESGRANGES, Clément JACOT

La réunion est ouverte à 19h par Jean-Marie ROBELIN qui souhaite la bienvenue à tous et excuse les membres empêchés.

Les membres de la CDA présentent leurs condoléances à Ismaël OUERDIANE et Yannick CHAPUIS pour le décès de leur papa.

Prompt rétablissement à Laurent MARMET blessé de longue durée et qui ne pourra pas reprendre l'arbitrage cette saison, à Alain GROSCLAUDE blessé au stage annuel des arbitres ainsi qu'à Thibaut VALLA- DONT suite à son grave accident de la route.

Remerciements à notre amie Florence GUILLEMIN pour sa carte postale de Larnaca (Chypre) lors de sa désignation d'un tournoi amical FIFA.

Information du président

Vœux de soutien et de prompt rétablissement adressés à Thibaut VALLADONT, arbitre de district, suite à un grave accident de la route. Les membres de la commission des arbitres continueront à porter toute l'attention nécessaire à l'évolution de la santé de Monsieur VALLADONT.

Courriers

Indisponibilités valables

La commission valide les indisponibilités reçues et reconnues comme valables au regard du RI de la CDA.

Autres courriers

Eric BOUTHILLIER : Courrier informant de l'arrêt de l'arbitrage en fin de saison et son souhait de devenir délégué. Pris note. La CDA lui fera des propositions pour rester dans l'arbitrage sous une autre forme.

Qassim ABDOUNI : Souhait d'arrêter l'arbitrage pour raison de santé. La CDA prend note, remercie Qassim pour les services rendus et lui souhaite bonne continuation

Masinissa KADDOUR : **Nouveau numéro de téléphone. Pris note.**

Arnaud DINETTE : Demande à changer les dates de sanctions prises par la CDA (retrait de désignations) pour qu'elles correspondent à son absence professionnelle. Réponse a été apportée.

Bernard COCOT : Courrier + certificat médical de contre-indication à la pratique de l'arbitrage. Bernard informe donc l'arrêt de sa carrière d'arbitre. La CDA prend note, remercie Bernard pour les services rendus et lui souhaite bonne continuation. Souhait de prompt rétablissement.

District Haute-Saône : Transmission du dossier de l'arbitre Nikson KQIRA suite à mutation dans le district DTB. Remerciements, la CDA souhaite la bienvenue à M. KQIRA et le place dans le groupe D3.

Cédric CHARPIAT : courrier informant de son déménagement hors de la région et de sa démission de sa fonction d'arbitre à compter du 15 février. Pris note et remerciements. Bonne continuation.

Fahzi OSSENI : Courrier informant de son arrivée dans le district DTB suite à son emménagement à Besançon en provenance de Vesoul. La CDA après étude de son dossier transmis par la CDA de Haute-Saône, lui souhaite la bienvenue et le place dans le groupe D3.

Club Colombier-Fontaine : Transmission prolongement CM de leur arbitre Sylvain DUBILLARD. Pris note. Club Balzac Besançon : Courrier informant de l'indisponibilité de leur arbitre Mohamed ABBASSI jusqu'à la fin de saison. Pris note.

Mohamed ABBASSI : Courrier avec justificatif professionnel de son indisponibilité dans la pratique de l'arbitrage jusqu'à la fin de saison suite à une mission humanitaire à l'étranger. Pris note. Par ces motifs, la CDA décide de neutraliser M. Mohamed ABBASSI en catégorie D3 pour la saison 2017/2018.

Bayram CELIK : Courrier informant que sa saison au niveau Ligue est gelée. Demande à arbitrer en district uniquement comme arbitre assistant. La CDA décide de demander l'accord à la CRA étant donné que M. CELIK est arbitre de Ligue.

Bayborek CERI :

-Souhait de doubler. Pris note.

-Souhait d'intégrer la CDA afin d'apporter son expérience dans la formation et la mise en place du pôle arbitre-assistant. La CDA remercie Bayborek de sa volonté de s'investir dans la commission. Bayborek sera contacté en fin de saison.

Thierry REICHMUTH : Signale l'absence en tant qu'observateur désigné de Musa SENNER lors du match D2 Essert - Vallon de Sancey. Pris note et remerciements à Thierry pour la remontée d'information.

Arlind SHALA : Mail envoyé à 1h du matin le jour du stage de son absence pour raisons familiales. PV interne. La CDA devant l'absence d'appel d'Arlind ne considère pas le motif comme valable et notifie une absence comme le RI de la CDA le stipule.

Club SC Montbéliard Futsal (Fouad ABBASSI) : Demande pour que la CDA désigne des arbitres pour leur tournoi amical annuel qui s'inscrit dans leurs actions citoyennes et qui se déroulera le dimanche 1er juillet de 10 à 18h au stade René Blum sur terrain en herbe.

Claude MULIN : CM reçu le 26 février au district à Besançon d'incompatibilité à la pratique de l'arbitrage pendant 15 jours à compter du 16 février. Pris note. Est convoqué au stage de rattrapage.

Gaëtan VIENOT : CM le 25 février. (Stage). Pris note. Est convoqué au stage de rattrapage.

Nabil QOBAICHE : courrier informant de son indisponibilité à l'arbitrage à compter du 1er mars et jusqu'à la fin de saison pour raison professionnelle. Pris note. Par ces motifs, la CDA décide de neutraliser M. Nabil QOBAICHE en catégorie D3 pour la saison 2017/2018.

Enzo REGNIER : Courrier informant de ces futures indisponibilités. Devant les très nombreuses indisponibilités d'Enzo qui est arbitre U15, la CDA décide d'informer le club d'appartenance (Massif Haut-Doubs) qu'il ne pourra remplir le nombre d'obligations prévues au statut de l'arbitrage, et de fait ne pourra pas couvrir son club vis à vis des obligations d'arbitrage.

Musa SENNER : Courrier d'excuses concernant son absence ainsi que celle de son frère Mikail SENNER au stage du 25 février ainsi qu'à leurs désignations suite à une grippe. Ils n'ont pu prévenir de leurs absences. La CDA prend note tout en regrettant ne pas avoir été prévenue via un SMS ou appel téléphonique de leurs absences.

Walid BENGHAFOUR : Souhait de reprendre l'arbitrage le plus rapidement possible après avoir purgé sa suspension. Sa suspension courant jusqu'au 2 mai 2018, la CDA ne peut répondre favorablement à sa demande. Réponse a été apportée.

Stéphane GOKCE : Courrier demandant de l'excuser pour son absence au stage annuel des arbitres suite à un empêchement professionnel. PV interne.

Jillali ENNIAJI : Courrier informant de son indisponibilité pour officier jusqu'à la fin de la saison pour raison médicale. Pris note et souhait de prompt rétablissement.

Franck COURVOISIER : Courrier informant qu'il n'a pu se rendre au stage annuel des arbitres suite à une panne moteur. Impossibilité de le justifier. PV interne.

Muhamet SOYTURK :

-Interrogation sur le fait de n'avoir à ce jour aucune désignation, et souhait de doubler si possible.

-Courrier précisant avoir soumis au mois de décembre une demande de démission suite à des problèmes de paiements avec son club d'appartenance, mais souhaite néanmoins continuer à exercer l'arbitrage.

Après étude du dossier, la CDA après avoir reçu la démission envoyé le 18 décembre par Muhamet SOYTURK à, lors de la CDA du 21 décembre 2017 actée sa démission de sa fonction d'arbitre. Par conséquent, la CDA ne peut accéder à sa demande

Ligue de Sport adapté (Corinne GAULARD) : Souhait de désigner 2 arbitres pour le championnat régional de foot sport adapté qui se déroulera le samedi 24 mars à La Malcombe complexe sportif Michel Vautrot. Nécessaire a été fait.

Club Seloncourt : Demande de ne plus avoir un arbitre en particulier afin à l'avenir d'éviter des incidents. La CDA prend note de la demande,

Lilian POURRON : Courrier informant de ces futures indisponibilités. Devant les très nombreuses indisponibilités d'Enzo qui est arbitre U15, la CDA décide d'informer le club d'appartenance (Pierrefontaine Laviron) qu'il ne pourra remplir le nombre d'obligations prévues au statut de l'arbitrage, et de fait ne pourra

pas couvrir son club vis à vis des obligations d'arbitrage.

Mikail SENER : Courrier + CM informant qu'il ne pourra plus arbitrer cette saison afin de soigner correctement sa blessure à compter du 9 mars. Pros note, la CDA lui souhaite un prompt rétablissement et gèle sa saison 2017/2018.

Musa SENER : Courrier informant sa démission de l'arbitrage (12 Mars). Pris note.

Sophien BOURAS : Courrier avec justificatif reçu le 12 mars annonçant son départ pour les études dans une autre région, informe avoir prévenu la ligue. Pris note et souhait de réussite dans ses études.

Dylan MARTINEZ : nouvelle adresse postale. Pris note.

Georges MIDEY :

-CM de contre-indication à l'arbitre durant 180 jours à compter du 13 mars. La CDA Lui souhaite un prompt rétablissement.

-Ne pouvant plus arbitrer et désireux d'apporter son expérience et son vécu dans le football, souhait de déposer sa candidature auprès de la CDA pour une mission qui lui permettra de rester dans l'arbitrage. Accord, la CDA le contactera en début de saison prochaine pour définir avec lui les missions qu'il pourrait accomplir.

Hervé GARNIER : Courrier informant de sa décision d'arrêter l'arbitrage suite à des raisons professionnelles et personnels et ce dès à présent (14 mars). Pris note et remerciements. Bonne continuation.

Geoffroy BONFANTI : Nouvelle adresse postale et demande en prévision de la naissance de son enfant début avril, de pouvoir, si cela est possible, d'avoir des convocations proche de Besançon pour être rapidement à la maternité en cas d'urgence. Accord CDA.

Walid HAKKAR : Demande pour occuper une fonction (secrétariat, juridiction, coaching ou formation...) au sein de la CDA et demande s'il serait possible de doubler.

Guillaume GLOSA : Courrier informant de son intention d'arrêter son activité d'arbitre à compter du 18 mars. Sa condition physique ne lui permettant plus. Pris note et remerciements. Bonne continuation.

Anthony PEREZ : Courrier informant qu'il pourra pas assister à la préparation de l'examen mercredi 21 mars devant remplacer une de ses employée qui est en arrêt maladie. Pris note.

Gaëtan VIENOT : Courrier informant de son indisponibilité au stage de rattrapage du mercredi 28 mars sur le site d'Arbouans. Il devra se rendre au rattrapage sur le site de Besançon le 7 avril.

Dossiers traités :

Claude MULIN : Frais trop perçu suite à erreur de calcul de foot2000.

Le logiciel foot2000, a commis une erreur de calcul concernant un déplacement de Claude MULIN aux Auxons lors d'une désignation au mois de novembre 2017. Il a calculé un montant de 761,84 euros, en lieu et place de 47 euros (33 +14 euros).

Demande des services du District de remboursement de la différence, soit 714,84 euros avec possibilité de d'échelonnement de la somme à rembourser via plusieurs chèques.

Claude MULIN : conteste l'absence N°2 validée par la CDA

Extrait PV CDA des absences du 7 Mars 2018 :

MULIN Claude

M. MULIN affirme en effet que le 18 février 2018, son application FFF des désignations lui donnait ce message : " bonjour, vous n'avez pas de désignation..."

Il demande de bien vouloir prendre en considération ce problème indépendant de sa volonté. Volonté de faire appel.

Souhaite rencontrer la CDA et demande à être entendu...

La CDA confirme l'absence validée et le rencontrera prochainement lors d'une CDA.

Absences des arbitres au stage annuel des 24 et 25 février 2018 :

SENIORS

Arbitres excusés :

Mohamed BERKANE / Claude MULIN / Mohamed ABBASSI / Thibaut VALLADONT / Daniel SAILLARD / Boubacar N'DIAYE / Laurent MARMET / Mikail SENER / Musa SENER / Georges MIDEY / Nicolas BENA-LIOUA / Sylvain DUBILLARD

La CDA valide leurs absences excusées. Ces arbitres seront convoqués à un stage de rattrapage (28 mars à Arbouans ou 7 avril à Besançon)

Arbitres NON excusés :

Hervé GARNIER / Thierry VUITTENEZ / Franck COURVOISIER / Sophien BOURAS / Jérôme BAR / Rafik BOUSSAA / Stéphane GOKCE / Jillali ENNIAJI / Nikson KQIRA

Suivant le RI de la CDA (Titre 4 - Article 20) «...»

JEUNES

Jeunes Arbitres excusés :

Karel TALALI / Oussama FEZZAZI / Alexis PAGET / Vincent PIRALLI / Jan DABROWSKI / Mathieu BEZ / Paul PENNORS / Deniz GECICI
Candidat arbitre : Gaëtan VIENOT

La CDA valide leurs absences excusées. Ces arbitres seront convoqués à un stage de rattrapage (28 mars à Arbouans ou 7 avril à Besançon)

Jeunes Arbitres NON excusés :

Arlind SHALA / Lucie CLERC / Guillaume GLOSA / Qassim ABDOUNI / Ozgur CAKMAK / Florian ROSSI
Candidats arbitres : Arthur VENNE / Alhassane SOUARE / Dario MOSUNJAC /
/ Anas EL MACHROUHI

Suivant le RI de la CDA (Titre 4 - Article 20) «...»

Tour de table des pôles ETDA

Pôle JAD: Christophe LANOIX

Arrêt définitif de Qassim **Abdouni**, Guillaume **Glosa** (problèmes physiques) et de Baptiste **Petit-jean** (études) jusqu'à la fin de saison.

Comportement Quentin **Pacciulo** au Futsal le 28/02/18 : ce jeune arbitre a reçu un avertissement pour désapprobations des décisions de l'arbitre. Il sera convoqué à la prochaine CDA pour s'expliquer.

Bilal **Hakkar** a prévenu de son absence à un match 5 jours avant celui-ci en raison d'un voyage scolaire. Ce genre d'événement étant connu de longue date, il aurait dû prévenir son désignateur plus tôt. A titre exceptionnel, en raison de son sérieux habituel, une indisponibilité non valable lui est attribuée (au lieu d'une absence réglementaire).

Convocation en commission de discipline pour le match U15-R3 Planoise-BF avec le jeune arbitre Lenny Imbault, parti à la mi-temps du match sur mon conseil.

Indisponibilités non valables :

- **HAMIDI** Mohamed : le 25 février : non désignation 14 et 15/4
- **BOURRE** Clémence : le 17 mars : non désignation 14 et 15/4
- **HAKKAR** Bilal : le 24 mars : non désignation les 14 et 15/4
- **PENNORS** Paul : le 24 mars : non désignation les 14 et 15/4

Pôle Formation Initiale : André PERROT

Après les formations théoriques, place aux examens pratiques :

Secteur DSHD

- A ce jour, les 3 candidats du stage de la Chaux ont passés leur examen pratique. Tous les 3 ont été reçus, ce qui fait du 100% pour cette formation
- Après avoir suivi leur formation terrain le samedi 10 mars, 4 candidats issus de la formation de Besançon ont passé avec succès leur examen pratique. Les 2 restants ont été convoqués pour le week-end du 24/25 mars
- Un grand merci aux désignateurs jeunes et seniors pour avoir été très réactifs et avoir fait ainsi passer les examens dès la reprise après la trêve.

Secteur BM

- 3 candidats seulement ont passé leur examen pratique
- 1 de la session ligue d'Aout 2017 !!! , 1 de la 1ere session et 1 de la 2eme session
- 5 examens sont programmés jusqu'au 1 mars et il restera 4 à programmer courant avril

Pour le district DTB, 47 candidats ont suivi les différentes formations proposées depuis le début de saison 2017/2018, dont :

- 11 seniors
- 36 JA
- 34 arbitres joueurs

Une session est mise en place par la ligue à Grandvillars du 7 au 9 avril, sous la responsabilité du CTRA, Christophe Adam. 3 candidats de notre district se sont inscrits à ce jour.

Pôle Formation et stages : Quentin GUILLAUME

Rattrapage stage des arbitres :

Les arbitres absents au stage annuel devront être présents au stage de rattrapage. Le pôle Formation à prévu 2 stages sur les 2 secteurs.

-Mercredi 28 mars 2018 à 19h au district à Arbouans

-Samedi 07 avril 2018 à 8h30 au district à Besançon (Ligdis)

Formation des candidats à l'examen d'arbitres de ligue :

Le planning de formation est le suivant :

Réunion 1 : Mercredi 21 mars 2018 à Besançon en salle LIGDIS Réunion 2 : Jeudi 5 avril 2018 à Arbouans

Réunion 3 : Vendredi 13 avril 2018 à Besançon en salle LIGDIS Réunion 4 : Jeudi 26 avril 2018 Travail devoir maison

Réunion 5 : Jeudi 10 mai 2018 à Arbouans

Réunion 6 : Mercredi 16 mai 2018 à Besançon en salle LIGDIS (examen Blanc)

Réunion 7 : Jeudi 24 mai 2018 à Arbouans

Pôle Désignations séniors : André CHAPUIS et Julien SAUCIER

André fait un point précis des désignations à mi saison. Les observations avancent bien même si certains observateurs ne sont pas toujours très disponibles et devront l'être davantage en seconde partie de saison pour finir leur groupe.

Yannick LALARME qui s'était proposé à observer sera soumis à validation au comité directeur afin de pallier au départ de Christian CHEVARTZMANN. Remerciements à lui.

Pôle Futsal / Foot diversifié : Ludovic CITRAS (par email)

Pour cette saison 2017/2018 il y'a eu 244 désignations d'arbitres, merci aux arbitres départementaux et ceux qui officient en championnat régional de leurs participations.

FORMATIONS : Il y a eu 3 formations pour nos arbitres départementaux en avant saison mais il faudrait pouvoir centraliser en une seule formation

LES ABSENCES :

SOYTURK Muhammet le 16/12/2018 (2 plateaux)

SABER IDRISY Ahlam le 06/01/2018 (1 plateau) présente sur le 2ème LAMRIT El houssine le 07/01/2018 (2 plateaux)

CHARAF Hamza le 07/01/2018 (2 plateaux) SABER IDRISY Ahlam le 11/02/2018 (2 plateaux)

Si d'autres absences, elles ne nous ont pas été transmises.

LES RETARDS : le 13/01/2018 à CLERVAL Mrs BELHADJ Ahtman et AOUNI Jamel 15mn de retard

Le 21/01/2018 à coubertin BELFORT Mr AOUNI Jamel 15mn de retard Le 21/01/2018 à EXINCOURT Mr GRISO Alan 15mn de retard

Le 11/02/2018 à coubertin BELFORT Mr EL YOUSFI Farid 20mn de retard Si d'autres retards, ils sont non connus par les désignateurs

SOUCI SUR PLATEAUX : les plateaux se sont bien déroulés dans l'ensemble avec un arbitrage apprécié par la plupart des clubs, l'arbitrage a essayé au maximum de se faire comme pour les championnats régionaux. Cependant, une concertation devra avoir lieu la saison prochaine par rapport aux consignes à donner.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, et plus personne ne souhaitant s'exprimer, Jean-Marie ROBELIN lève la séance à 23h30.

La prochaine réunion de CDA est prévu le mercredi 18 avril 2018 à 19h à Arbouans en session restreinte.

**Le Président,
JM. ROBELIN**

**Le Secrétaire,
F. SIMARD**